

Placements éthiques : comment ça marche ?

L'objectif de ces investissements en actions ou obligations est de s'inscrire dans une perspective de développement durable. À ne pas confondre avec les fonds de partage, qui versent une partie de leurs revenus à une organisation caritative.

Patrick Lelong - Mars 2007

Lire aussi :

- Assurance vie : ce qu'elle rapporte vraiment
- Placements solidaires : épargner autrement
- Vos droits garantis par la "charte du contribuable"

• De quoi s'agit-il ?

Ce sont des fonds socialement responsables (FSR). On les appelle aussi : fonds d'investissement socialement responsables (ISR).

Les ressources de la planète se font de plus en plus rares et les pays les plus riches s'accaparent l'essentiel du bénéfice de l'exploitation des matières premières.

Pour concilier progrès économique, évolution sociale et équilibre écologique sans hypothéquer l'avenir, il faut rééquilibrer les pouvoirs entre les priorités économiques, sociales et écologiques. C'est l'objectif du développement durable, que veulent soutenir les FSR.

• Quel est leur but ?

Cibler le développement durable sous toutes ses formes.

Comme ce sont des investissements, ils doivent prendre en compte des critères financiers, en particulier la pérennité des entreprises qui ont été sélectionnées et leur potentiel économique. L'appellation "socialement responsable" signifie également que ces fonds vont privilégier des critères qui caractérisent le développement durable et aussi exclure certaines activités.

- Les principaux critères positifs sont : une bonne gestion des ressources humaines, une bonne relation avec ses clients et ses actionnaires, le respect des droits de l'homme, la protection de l'environnement.

- Les principales activités prohibées sont : l'alcool, le tabac, l'armement, les tests sur les animaux, mais aussi l'énergie nucléaire ou le pétrole.

• Qui définit les critères éthiques ?

Les gérants font appel à des agences de notation chargées d'apprécier les critères de notation sociale et d'évaluation des entreprises. La plus ancienne est l'Ares, créée en 1997 à l'initiative de la Caisse des dépôts et consignations.

Chaque critère est détaillé et les gestionnaires sont libres de privilégier certains d'entre eux. Les entreprises qui ont été ainsi sélectionnées sont intégrées dans des fonds communs de placement et des sicav proposés aux particuliers.

• Quelle fiscalité ?

Les fonds d'investissement socialement responsables ont le même régime fiscal que les sicav et les fonds communs de placement. Il en existe deux catégories.

- Dans le cas des fonds de capitalisation (aucun revenu n'est distribué), les gains sont imposés à 27 %.

- Les fonds de distribution, eux, sont imposables sur le revenu après un abattement de 40 % et un crédit d'impôt plafonné à 115€ (230€ pour des couples imposés ensemble), ainsi qu'un abattement fixe de 1 525 € pour les célibataires (le double pour le couple qui est soumis à une imposition commune).

Ces fonds ISR d'actions françaises ou européennes peuvent être intégrés dans un PEA (plan d'épargne en actions). Dans ce cas, les dividendes et plusvalues de cessions ne sont pas soumis à l'impôt, à la condition qu'ils soient réinvestis et conservés pendant au moins cinq années.

• À chacun son choix

La plupart des grandes banques proposent des fonds socialement responsables.

Si vous souhaitez investir dans des FSR, consultez le site Internet d'un organisme qui note l'ensemble des fonds socialement responsables : Novethic, sur www.novethic.fr

Vous avez la possibilité de choisir une orientation actions. Dans ce cas, le FSR comprendra une grande majorité d'actions, souvent de grandes valeurs françaises ou européennes.

Vous pouvez aussi choisir d'investir dans des fonds d'investissement socialement responsables à grande majorité d'obligations ou exclusivement obligataires. Dans ce cas, le principal critère de choix demeure la sécurité.

Aller + loin

À lire : Les coulisses du commerce équitable, de Christian Jacquiau, éditions Les Mille et Une Nuits, 22€ .

On y apprend comment le consommateur peut peser sur les sociétés qui se mondialisent, comment s'articule la relation entre les producteurs, les consommateurs qui acceptent de payer un peu plus cher et les acteurs qui veillent au respect des règles sociales et environnementales.

Lire aussi :

- Assurance vie : ce qu'elle rapporte vraiment
- Placements solidaires : épargner autrement
- Vos droits garantis par la "charte du contribuable"